

# L'avis du vicaire

ROME ET STOCKHOLM

Le syndrome de Stockholm désigne une attitude psychologique développée par certaines victimes de prises d'otages qui les font adhérer aux motifs d'agir de leur ravisseur, et devenir ainsi, paradoxalement, les complices de leurs bourreaux. Il fut appelé ainsi après une prise d'otages dans la capitale suédoise, dans les années 70. Nous entendons dresser rapidement un parallèle entre ce fait et l'attitude que les catholiques ont développée face à cette modernité qui, depuis la Révolution française, les domine et leur dicte sa loi.

Il ne s'agit pas de faire un cours d'histoire, ce qui serait trop long pour ce petit article. De même nous ne voulons pas réduire la tragédie actuelle du catholicisme à cette seule question. Il n'en reste pas moins qu'il faut regarder la position du catholicisme face au triomphe de la pensée libérale et de tous ses succédanés. La modernité n'est certes pas un bloc uniforme, mais les divers courants qui la traversent se réunissent dans leur négation de la vérité pleine et intégrale.

Le libéralisme individualiste a triomphé donc et tout au long des années qui séparent son apparition de notre époque, les catholiques ont été partagés entre deux attitudes plus ou moins conscientes : la résistance aux doctrines de l'idéologie dominante défendues par une sorte de clergé laïc, et la conciliation de l'Évangile et de la Révolution. Les conciliateurs, de Lamennais à Sangnier, en passant par Lacordaire et Montalembert, pour ne citer que des Français — car il en existe aussi dans d'autres pays —, ont toujours cherché plus ou moins à montrer la compatibilité entre l'ordre nouveau et la doctrine évangélique qu'ils étaient censés promouvoir et défendre.

De l'affirmation de la compatibilité à celle de l'identification de la doctrine évangélique à l'idéologie domi-

nante, il n'y avait qu'un pas. Le Sillon au début du siècle dernier a constitué une école informelle qui a eu une postérité très nombreuse et une influence conséquente dans notre pays. On osait alors parler dans son sein de l'évangélisme de Robespierre. La théologie de la Libération en Amérique du Sud est une autre forme de cette étrange fascination du catholicisme contemporain pour ses bourreaux. Nous pourrions donner de multiples autres exemples. Le fait est que le catholicisme a oublié son passé, sa pensée, son génie, quand il ne les a pas reniés, pour se livrer, pour ne pas dire autre chose, à ceux qui l'ont moqué, caricaturé, pourchassé, banni, persécuté, utilisé. Le constat est que la cité des hommes, qui a pour principe l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, a trouvé plus d'un allié dans les rangs du catholicisme.

Nous en sommes arrivés au moment du Concile Vatican II, à la Révolution en tiare et en chape prophétisée au siècle précédent par les maçons italiens carbonari. Et depuis lors ne voyons-nous pas sacralisé le principe d'une réconciliation définitive entre l'Église et l'armée de ses opposants, libéraux de tout poil ? Le vice est allé jusqu'à adopter une attitude positive avec des groupes religieux qui sont à des lieues de la mentalité occidentale libérale, comme les musulmans. **La Rome actuelle vit son syndrome de Stockholm** : elle aime ceux qui la menacent et la détestent, méprise ceux qui veulent l'avertir et lui ouvrir les yeux.

Pour nous, restons conscients du risque de voir dans nos propres âmes la sympathie naître pour les principes qui s'opposent à la vérité dont nous sommes les défenseurs. Il faut être fort et formé, pour ne pas succomber aux sirènes de la séduction de ceux qui dominent. La lutte est dure parce que nous sommes peu nombreux et parce que nous sommes trop souvent

ignorants. Pour résister, il ne suffit pas d'avoir de l'énergie et de la volonté, quoique ces deux choses soient nécessaires, il faut aussi être bien formé. Ne voit-on pas dans nos rangs nombre de gens qui croient savoir assez, qui cependant ne lisent pas, n'étudient pas ? Ils se contentent de ce qu'ils ont reçu dans leur enfance, vivant à l'abri de leurs petites certitudes d'hommes paresseux, s'imaginant échapper par là à leur époque. Les abandons malheureux se fondent aussi sur le défaut dans l'intelligence. Certes nous n'avons pas tous des facultés pour les grandes théories, mais tous nous sommes capables d'entretenir le capital de savoir qui est le nôtre et de le développer. L'aspect primordial étant de comprendre, quoiqu'il en soit des difficultés, la spécificité du statut de baptisé. Mais il faut aussi apprendre à connaître les obstacles qui nous empêchent d'aller au ciel.

Que dire, alors, de ceux qui se lancent à l'aventure en ignorant jusqu'au premier mot des dangers qui les menacent ? **Souvenez-vous de Stockholm ! Souvenez-vous que vous pourriez aimer les doctrines de vos ennemis !** C'est là être étranger au précepte de l'Évangile. Aimer son ennemi, c'est vouloir qu'il abandonne son erreur. Aimer l'erreur de l'autre, c'est devenir l'ennemi du bien qui, seul, peut conduire l'ennemi à se réconcilier avec nous. C'est haïr deux fois plus que l'ennemi ne le fait.

Abbé Renaud de SAINTE MARIE

**KERMESSE PAROISSIALE  
AU PROFIT DE L'ÉCOLE DE  
LA SAINTE FAMILLE  
le dimanche 17 juin 2012**  
après la messe chantée de  
10 h 30 : repas paroissial  
(s'inscrire au plus vite),  
buvette, stands de jeux pour enfants et adultes, concours de compositions florales.



## BULLETIN DU PRIEURÉ DE LA SAINTE FAMILLE

DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Prieuré et Chapelle Saint Joseph, 4 rue Pierre Thévenot 21000 Dijon

Chapelle St Ferréol et St Ferjeux, 14 rue Lyautey 25000 Besançon

Téléphones : 03 80 63 73 75 - 06 08 05 08 04 Télécopie : 03 80 36 28 33

Mensuel n° 12 mai 2012. Prix de revient : 2,20 €



**L'ÉDITORIAL  
DU PRIEUR  
SAINT CÉLESTIN V, PRIEZ  
POUR NOUS !  
SAINT CÔME ET  
SAINT DAMIEN, PRIEZ  
POUR NOUS !**

**Saint Pierre de Morone fut pape sous le nom de Célestin V.** Élu en 1294 après deux années de vacance du siège, il avait accepté son élection par pur dévouement. Mais, fait pour la vie érémitique, il démissionna très vite. La Providence lui avait momentanément confié les fonctions suprêmes pour préparer l'élection de Boniface VIII. Ce dernier régna pendant 9 ans. C'est à lui que l'on doit la fameuse bulle *Unam sanctam* qui affirme la subordination indirecte du pouvoir temporel au pouvoir spirituel.

Malgré la brièveté du règne de Célestin V, pour l'illustrer, la liturgie, qui le fête le 16 mai, a conservé ce qu'elle rappelle à tous les papes vivants en honorant un saint pape défunt. A l'Offertoire du *Commun*, elle cite la révéla-

tion de Dieu fixant au prophète Jérémie sa mission : « *J'ai mis mes paroles dans ta bouche, je t'ai établi sur les nations et sur les royaumes, pour que tu arraches (évèllas), et que tu détruises (déstruas), que tu bâtisses (édifices) et que tu plantes (plantes)* » (Jr I, 10).

A s'en tenir à l'enseignement liturgique, force est de noter que la moitié de l'office du pontife romain porte sur des œuvres destructrices : il doit s'atteler à arracher le mal et s'efforcer d'en détruire les instruments.

L'objet de cet éditorial n'est pas de juger l'action du pape Benoît XVI à l'aune de ces critères. **Il est de voir la mission de la Fraternité Saint Pie X comparativement à la mission du prophète Jérémie.** Car, toute proportion gardée, mais en réalité, **la mission divine de Mgr Marcel LEFEBVRE fut bien en substance celle de Jérémie.** La Fraternité que Monseigneur a créée, conceptuellement par inspiration divine et concrètement par grâce divine, a de quoi perdurer jusqu'à la fin du monde si Dieu le veut, car sa spiritualité porte sur les colonnes de l'Église militante : la doctrine intégrale-

ment catholique, la célébration de la sainte messe traditionnelle et le sacerdoce véritable considéré comme une spécifique participation au sacerdoce rédempteur du Christ. Mais cela ne suffit pas à caractériser la Fraternité. Celle-ci a été suscitée à l'époque des premières dévastations causées par la crise frappant les hommes placés à la tête de l'Église, c'est-à-dire principalement : 1°/ par l'élaboration d'une nouvelle théologie qui s'apparente à une anthropologie, 2°/ par la création d'une liturgie regroupant la nouvelle messe et les rites nouveaux des sacrements qui, globalement dit, s'écartent de la saine doctrine et peuvent être de validité douteuse. Toutes choses à classer dans « l'index » des erreurs ou des pratiques mettant la foi en danger, sinon la contredisant, et par conséquent hypothéquant le salut des trop nombreuses âmes qui ont le malheur de recevoir ces erreurs sans discernement et d'observer ces pratiques sous le diktat d'une fausse obéissance.

Donc, de par les circonstances de sa naissance, la Fraternité a pour mission de combattre directement cette crise aussi longtemps qu'elle durera. Et, comme on ne combat pas des erreurs qui expirent fau-

te d'écrits ou de propagateurs, ni des actes bizarrement sans responsables, le combat de la Fraternité ne se limite pas à des écrits doctrinaux ou des prédications sur la sainteté de vie, mais vise nécessairement aussi des personnes. La Fraternité doit nommément incriminer les propagandistes des erreurs, et les commanditaires et les exécuteurs des rites que nous venons de critiquer. **C'est bien ce que fit Mgr Marcel LEFEBVRE. Que l'on se rappelle ces trois titres sous sa plume : « Ils l'ont découronné », « J'accuse le Concile », « C'est moi l'accusé qui devrais vous juger ».** Si nous prenons pour un honneur d'être les héritiers de cet évêque, comportons-nous en héritiers dans l'ordre du combat sur le terrain, je dirais d'homme (traditionnel) à homme (new roman). **Car si j'ai bien compris le combat de la Fraternité — à laquelle j'appartiens et que je sers depuis 36 ans —, celui-ci a pour objectif de ramener les hommes épris du Concile au catholicisme véritable.** Or l'ennemi de la Tradition, qu'il le soit en plein ou qu'il le soit à demi (c'est l'ami ami à demi) est surtout à Rome, comme le montrent les communiqués officiels du Vatican ou des déclarations de cardinaux, rendus publics ces derniers temps. C'est contre « des êtres de chair et de sang » et non pas de purs esprits, que nous avons à nous défendre et à nous battre, par la parole, l'écrit, le *non possumus* et la création de prieurés, de chapelles, de séminaires, d'écoles, de maisons de retraites spirituelles, etc.

Voyez comment le 16 mai 2012 Rome a annoncé qu'elle

s'occuperait séparément et individuellement des évêques de chez nous qui ont fait savoir « leur opposition formelle à tout accord pratique, (car) un accord doctrinal est impossible avec la Rome actuelle ». Cette Rome semble jouer la division et l'isolement pour tenter de ramener à son giron chacun d'entre nous, pris comme un individu et non pas comme un membre d'une société religieuse organique.

Certes nous protégeons la Fraternité sacerdotale Saint Pie X, son identité et son bien commun — ce qui incombe en premier à son Supérieur général — mais nous le faisons évidemment *in fine* pour glorifier Dieu, servir l'Église, honorer sa Tête, assurer les moyens du salut des âmes et rétablir le règne temporel du Christ-Roi. **Mais si la Fraternité cessait de mener haut et fort son combat, serait-elle encore elle-même ?** Qu'est-ce qui la différencierait alors des communautés *Ecclesia Dei* que nous avons si souvent fustigées jusqu'ici ?

**En ces jours où nous honorons tout spécialement notre chère « Fille de Dieu », cette extraordinaire sainte Jeanne d'Arc, il ne me paraît pas exagéré d'affirmer que, dans le délabrement de l'Église visible causé par les adhérents au concile Vatican II, nous avons, d'un certain point de vue, en Mgr M. LEFEBVRE plus que cette sainte hors pair.** Nous le disons parce que l'œuvre de ce dernier ne s'est pas limitée à rétablir la chrétienté en France et à faire sacrer un roi temporel comme tenant-lieu du Christ-Roi, mais elle a embrassé la foi catholique à préserver et à enseigner partout, la religion véritable à

faire pratiquer partout, les droits du Christ à faire respecter par les États, en bref la catholicité à restaurer dans le monde entier, à commencer au Vatican.

Puisque nous nous sommes aventurés à comparer la mission de sainte Jeanne d'Arc à celle de Mgr LEFEBVRE, profitons de l'occasion pour nous adresser à tous ceux qui tireraient argument du fait que Monseigneur a signé le soir du 5 mai 1988 le fameux protocole. Qu'ils se rappellent que, si sainte Jeanne d'Arc, le 24 mai 1431, a signé une cédula d'abjuration, elle reçut de ses Voix le sévère reproche de l'avoir fait et s'est reprise dès le lendemain. Osant passer de la cédula au protocole, je livre ces deux réflexions : 1°/ de même que l'on ne saurait réduire la défense de notre héroïque championne à son autoaccusation momentanée inscrite dans la première, nul ne saurait ramener l'effort de notre vénéré Fondateur à la concession, on ne peut plus provisoire, contenue dans le second ; 2°/ la grande sagesse de Monseigneur fut, non pas de signer ce protocole, mais de s'être rétracté — assurément sous l'effet du don de conseil — presque aussitôt après l'avoir signé.

Nous avons évoqué les saints Côme et Damien. Pourquoi ? Parce que ces deux frères de sang, médecins de profession et martyrisés ensemble par décapitation, nous ont obtenu une définition de la vraie fraternité par son acte caractéristique. Pour leur fête liturgique, placée au 27 septembre, le verset alleluiaïque nous offre cette désignation inventée par l'Église : « **Voici la vraie fraternité qui a**

**vaincu les crimes du monde** ». Les *crimina mundi* sont tant ceux contre l'intelligence de la foi que ceux contre la vie morale, les uns et les autres considérés comme fautes personnelles ou comme fautes atteignant la vie sociale ou politique, dans l'Église ou dans l'État. Parmi les crimes énormes de notre époque nous avons le crime dans l'intelligence qui est la nouvelle théologie officialisée par le concile Vatican II et inspiratrice de l'Église dite « conciliaire » ; dans le domaine de la religion, nous avons le *novus ordo missæ* ; et par rapport à la charité missionnaire, nous avons un de ses opposés sous le nom d'œcuménisme.

**Si la Fraternité sacerdotale Saint Pie X veut porter dignement ce nom d'identité et le porter sous le patronage du pape de Pascendi, elle se doit de mener le combat contre les crimina mundi, tout spécialement contre les trois que nous venons d'indiquer.** Car on ne peut pas croire, en tout cas pas prouver, que le Saint-Père poursuit ce combat, même quand il a posé quelques actes apparemment ou partiellement en faveur de ce à quoi nous tenons. Par exemple, le 22 janvier 2009, le pape a levé les excommunications qui frappaient aux yeux de l'Église conciliaire et du monde ignorant des choses de la foi et du droit de l'Église (mais pas aux nôtres !), nos quatre évêques actuels. Ce faisant, il a martelé que ceux-ci avaient été réellement excommuniés. Or ces derniers n'ont évidemment pas fait amende honorable et n'ont rien changé dans leur enseignement public, non plus que dans leur comportement à

l'égard de la Rome officielle. Les motifs de leur supposée (mais non avenue et nulle) excommunication restent donc comme plantés intacts devant cette Rome-là. Que vaut alors cette levée ? Par contrecoup et en amont, que valait la chose levée ?

Ajoutons que l'excommunication de Mgr M. LEFEBVRE (non avenue et nulle, elle aussi et d'abord) n'a pas été explicitement levée.

Autre exemple : dans son *Motu proprio* du 7 juillet 2007, notre pape a reconnu que la messe traditionnelle n'avait jamais été interdite. Or, si cela est vrai du côté du droit de la foi (*suprema lex fides*) et du droit canon, comme nous l'avons affirmé et démontré depuis que le problème de la réforme liturgique s'est posé à la conscience catholique, cela est de fait manifestement faux du côté de toutes ces autorités romaines et de tous ces évêques dans le monde qui cherchent à nous convaincre de l'interdiction de sa célébration. Qui plus est, si sa célébration est permise sans condition, dans l'acte pontifical même où cela est déclaré, la messe traditionnelle a été officiellement humiliée comme elle ne l'avait jamais été auparavant, ni par une commission romaine, ni par les papes Paul VI ou Jean-Paul II ? Car la ravalier au rang d'une forme extraordinaire de l'unique rite romain, c'est lui enlever cette espèce de canonisation proclamée par le pape saint Pie V, la dévaloriser honteusement.

Pour amener notre conclusion personnelle, rappelons que **la théologie innovante de Vatican II**, telle qu'elle est clairement contenue dans les actes du Concile ou telle qu'à sa suite elle est diffusée

à travers l'univers par les autorités romaines, relayées en cela par l'ensemble des évêques, qu'elle porte sur la dignité humaine ou sur la liberté religieuse ou sur l'œcuménisme, qu'elle porte sur la collégialité ou sur la tradition dite « vivante » ou l'herméneutique prétendument de la continuité, etc., **est un des plus grands crimes commis par les hiérarques de l'Église.**

**Dans l'ordre de la religion, l'institution de la nouvelle messe et sa promotion sont à compter aussi parmi les plus grands crimes commis par l'Église conciliaire.**

Et n'oublions pas que, selon l'un de nos théologiens, ayant rencontré les représentants du pape dans le cadre « des discussions », les échanges se sont achevés sur le constat d'une mutuelle incompréhension et d'un profond désaccord sur les questions abordées.

**Si nous cessions de combattre vivement en particulier dans ces deux domaines de la doctrine et de la religion, d'un côté, en vue de l'abandon de cette pseudo-théologie conciliaire et du retour à la saine théologie et, de l'autre, en vue de la suppression de la nouvelle messe et de l'exclusivité du rite traditionnel, le nom de Fraternité pourrait-il être encore en toute vérité celui de notre société ?**

Que saint Côme et saint Damien nous épargnent un tel ramollissement qualifiable de déchéance !

Et que, par l'intercession de saint Célestin V, chacun d'entre nous, à son poste, lève le flambeau de l'intégrale vérité du Christ et défende le digne honneur liturgique dû à Dieu ! **Ave Maria.**

**Abbé Jean-Paul ANDRÉ**  
Dijon, le 20 mai 2012